

Le 7 décembre, les agents commerciaux d'Ile de France agiront ensemble pour un service public de qualité

Depuis plusieurs mois, les agents commerciaux de plusieurs établissements Exploitation d'Ile de France agissent pour défendre l'emploi, pour un avenir du métier d'agent commercial Voyageurs en Ile de France différent de celui contenu dans le référentiel VO598. Après de multiples demandes, pour la première fois le 29 novembre, la Direction Ile de France recevait les organisations syndicales pour discuter de la VO 598 sur les nouvelles missions et organisation des équipes commerciales transiliennes ».

Lors de cette rencontre, les organisations syndicales ont rappelé :

- ◆ l'absence de concertation nationale ou régionale sur ce dossier ;
- ◆ la nécessité d'arrêter son application en élaborant un calendrier de négociations ;
- ◆ leur volonté de débattre des spécificités du métier de commercial Voyageurs en Ile de France ;
- ◆ leur désaccord avec le référentiel VO 598 qui entraînera une dégradation des conditions de travail, une accentuation de la productivité et de la polyvalence, une démultiplication des tâches pour les agents ;
- ◆ leur opposition à une diminution des services offerts aux voyageurs dans de nombreuses gares de l'Ile de France ;
- ◆ leur refus d'une diminution des emplois, à l'instar de l'EEX de Melun où 35 à 40 emplois sont menacés.

Après plus de trois heures de discussions, le Directeur Ile de France s'est refusé à suspendre son projet de référentiel VO 598 qui motivait le désaccord de toutes les organisations syndicales.

Les seules annonces de la DIF ont été :

- la stabilité des emplois commerciaux répertoriés Ile de France pour les années 2005-2006-2007 mais sans engagement pour tous les établissements Exploitation en Ile de France ;
- de poursuivre les discussions sur les conditions de mise en œuvre sur les aspects du référentiel VO 598 (évolution du métier, déroulement de carrière, qualifications, différents aspects RH).

En un mot, la Direction Ile de France propose de discuter de la forme de son projet après sa mise en œuvre mais ni de son contenu, ni de sa finalité.

La Direction Ile de France doit revoir sa copie sur un dossier concernant les 4.800 agents d'Ile de France.

Prenant appui sur les actions déjà engagées, les organisations syndicales CGT – CFDT – FO – CFTC – SUD Rail – UNSA – CFE.CGC proposent à l'ensemble des agents commerciaux d'Ile de France de se rassembler le

**Mardi 7 décembre 2004 à 11 heures
devant le siège de la Direction Ile de France
209-211 rue de Bercy
(à côté de la gare de Lyon)**

Pour exiger l'arrêt par la Direction Ile de France de son projet de référentiel VO 598, la mise en œuvre véritable calendrier de négociations permettant de prendre en compte l'avis des agents commerciaux et de leurs organisations syndicales.

OUI, des évolutions sont nécessaires pour :

- améliorer l'information, l'accueil aux usagers ;
- améliorer les prestations offertes aux usagers ;
- améliorer la sûreté et la propreté dans les gares ;
- améliorer les conditions d'exercice du métier des agents commerciaux ;
- améliorer les déroulements de carrière ;
- améliorer la présence humaine du premier au dernier train.

NON, ces évolutions ne passent pas par :

- une généralisation d'automates de vente synonyme de réductions d'emplois ;
- une organisation des équipes pour gérer au mieux les manques d'effectifs ;
- l'interdiction de la vente de billets Grandes Lignes dans les gares d'Ile de France ;

**Ensemble, le 7 décembre
obligeons la direction à engager de véritables
négociations**

Paris, le 2 décembre 2004